

instructions transmises par Votre Eminence, m'a appelé à l'Archevêché, m'a signifié la décision de la Sacrée Congrégation de l'Index relative à mon livre intitulé : *Souvenirs d'un journaliste français à Rome*, et m'a fait connaître les graves obligations que m'impose la Sacrée Congrégation du Saint-Office, sous peine de mesures plus sévères encore.

“ Je déclare m'y soumettre absolument et sans réserve d'aucune sorte. Ferme et résolu à demeurer attaché d'esprit et de cœur aux doctrines, aux enseignements et à l'autorité de l'Église catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je suis né, je veux vivre et mourir, j'entends rester obéissant et soumis à toutes les volontés de son Chef infallible, Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, ainsi qu'aux décisions des Sacrées Congrégations romaines qui administrent, en son nom, le Saint-Siège et l'Église universelle.

“ Persuadé que l'unité, l'ordre et la discipline dans l'Église constituent la première des nécessités sociales, j'incline volontiers mes opinions et mes préférences personnelles, même dans les matières où, par erreur, je les avais crues libres et permises, devant la décision des Pasteurs à qui le Christ a remis la conduite de son troupeau.

“ C'est pourquoi les condamnations portées contre mon ouvrage par les Congrégations de l'Index et du Saint-Office, font loi absolue pour ma conscience, et j'adhère pleinement aux défenses qui me sont enjointes pour l'avenir.

“ Donc conformément aux ordres du Saint-Office :

“ Je déplore le scandale que mon ouvrage a pu apporter aux âmes des fidèles et les dommages qu'elles en ont pu recevoir, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour le réparer.

“ Je prends l'engagement solennel, devant Dieu et devant le Saint-Siège, de ne publier à l'avenir aucun écrit qui puisse apporter aucune affliction au Souverain Pontife, aucune atteinte au respect dû à la hiérarchie sacrée, et causer le moindre scandale dans la communauté de mes frères catholiques.

“ En outre, je demande humblement pardon à Dieu des fautes que les Pères de la Sacrée Congrégation du Saint-Office ont souverainement décidé que j'avais commises, et au Souverain Pontife, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, des déplaisirs que mes écrits ont pu lui apporter.

“ Je veux que la présente déclaration devienne désormais la loi de ma vie.

“ Je supplie Votre Eminence de présenter cette lettre au Saint-Père comme un faible et imparfait témoignage de ma bonne volonté, comme un gage suffisant de mes résolutions pour l'avenir,